Amérique centrale: plan d'action communautaire pour la reconstruction

1999/2114(COS) - 09/05/2000

La commission a adopté le rapport de M. Pedro MARSET CAMPOS (GUE/NGL, E) sur la communication de la Commission relative à un plan d'action communautaire pour la reconstruction de l'Amérique centrale. La commission a insisté sur le fait que la reconstruction devrait contribuer à promouvoir le processus d'intégration régionale. L'accent devrait être mis en particulier sur la lutte contre la pauvreté, le développement de l'éducation et la promotion de la société civile, notamment les droits des femmes et des communautés indigènes. La commission a attiré l'attention sur la nécessité de mettre en oeuvre des politiques de protection de l'environnement dans les pays concernés et a également souligné que les émissions de gaz à effet de serre provenant des pays industrialisés auxquelles sont imputables les changements climatiques doivent reculer. La commission a encore souligné l'importance du soutien actif de l'UE à l'annulation complète de la dette non-commerciale et de la plus grande part possible de la dette commerciale. Elle demande également un accroissement des échanges entre l'UE et cette région.